



ANCROCHAGE...



décembre 2014

Et à Rivesaltes, qu'est-ce qui donne envie aux jeunes de rester ?

Eduquer au choix pour responsabiliser : une condition qui favorise l'ancrochage

un constat

Les élèves ont besoin d'un cadre scolaire et de règles de vie mais aussi du respect de leur autonomie.



une question

Comment concilier autonomie de l'élève et respect des règles scolaires et du cadre de vie ?



un contexte

- un lycée urbain dans un territoire culturellement et économiquement en difficulté
- un nombre important d'élèves en internat avec des études obligatoires le soir
- un problème de place dans les locaux, et de surveillance



des objectifs

- mettre l'élève en position de faire des choix
- respecter les règles de l'établissement et le cadre de vie
- faire en sorte que l'élève se sente bien dans l'établissement

des porteurs

- l'équipe éducative
- la direction

un public

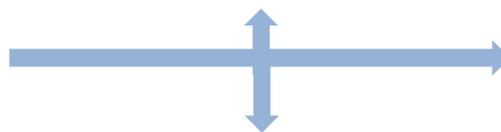
l'ensemble des élèves, collégiens comme lycéens

une action

Il s'agit d'un ensemble de mesures convergentes visant à responsabiliser l'élève sur ces temps libres : petits jardins en libre accès, études libres, l'utilisation d'un « city » et d'un cadre de vie convivial.

des effets

- Les élèves jouent le jeu : le cadre posé est respecté et il n'y a pas de dégradation dans l'établissement.
- Les élèves participent à l'application des règles : ils sont associés à l'attribution des sanctions s'il y a dégradation et participent à leur levée.



des principes d'action et hypothèses de travail

- Respecter le statut des élèves (collégiens ou lycéens) et donner des règles claires qui seront appliquées
- Laisser à l'élève la possibilité de choisir où il souhaite aller sur ses temps libres sachant qu'il y a une obligation de fournir le travail scolaire demandé en temps et en heure, et que l'établissement doit savoir où il se trouve
- Réguler auprès de chaque élève pour qu'il soit responsable de ses actes et qu'il ne se cache pas derrière le groupe classe



Au commencement...

Les petits jardins

Ce projet avait été mis en place car les classes de 4^e et de 3^e n'étaient pas considérées comme des classes de production : il fallait donc trouver un support pour leur faire faire de la technique. C'est ainsi qu'était née l'idée des petits jardins. Les élèves n'y allaient donc que sur les temps de cours durant lesquels ils étaient encadrés par un enseignant.

Parallèlement, se posait la question des temps d'études des lycéens durant la journée. Les études étaient obligatoires, mais comment faire avec trop peu de salles disponibles pour pouvoir en dédier une aux études et avec trop peu de surveillants pour garder les classes quand elles se trouvaient libérées sur le même créneau horaire ?

Une expérimentation initiée au moment d'un changement à la tête de la vie scolaire a alors permis de tester une nouvelle façon de travailler : les études libres. L'accès aux petits jardins va se trouver intégré aux choix offerts pour ces études.

Description de l'action

Définir un cadre compris et partagé

Pour faciliter la réalisation de ce projet, il a été nécessaire d'installer des règles claires et d'organiser les conditions matérielles.

Pour les collégiens, qui n'ont pas le droit de sortir de l'établissement durant le temps scolaire, il a été décidé plusieurs choses, dont un élargissement de l'accès aux petits jardins au temps hors classe. Les élèves de 4^e ont la possibilité d'avoir un petit lopin de terre à leur entrée dans l'établissement et peuvent le conserver pour deux ans. Ce sont eux qui s'en occupent librement : « ils y mettent ce qu'ils veulent ». Pour cela, ils peuvent demander de l'argent, mais la plupart vont récupérer des plants et des matériaux dans la serre du lycée.

Les autres élèves, ceux qui peuvent sortir de l'établissement, collégiens ou lycéens, ont différentes possibilités s'ils ont des heures libres durant la journée : ils peuvent rester dans leur salle (qui est une salle dédiée à chaque classe), aller au CDI, rester dans la cour. Un « city » a également été aménagé pour pratiquer des jeux de ballon. Les lycéens peuvent aussi sortir de l'établissement si les parents les y ont autorisés. Toutefois, il y a une règle à laquelle on ne déroge pas : l'obligation d'inscrire son choix à la vie scolaire pour que l'établissement sache où trouver les élèves.

Pour ceux qui doivent rester ou le souhaitent, les lieux ont été pensés : il y a des bancs, des tables qui permettent de déjeuner dehors, sans être pressés par les exigences du service et dans une atmosphère plus calme. On trouve aussi des plantations faites par les élèves, des poubelles pour mettre les déchets... un peu comme si on était sur la place d'un village.

Ce que l'action apporte

Aux élèves

Les élèves ont la possibilité d'avoir des temps de respiration dans la journée quand ils n'ont pas cours. Ils ne sont pas tous tenus de rester dans un même lieu – petits jardins, études, CDI, city ou extérieur – et bénéficient ainsi d'espaces d'intimité qui font parfois cruellement défaut aux internes.

Ils apprennent surtout à être responsables de leur choix : ils sont libres d'organiser leur temps, mais les exigences scolaires ne baissent pas pour autant. D'ailleurs les élèves de terminales profitent beaucoup moins de la liberté qui leur est offerte... Les règles sont clairement posées et les manquements à la règle sont sanctionnés après en avoir parlé avec l'intéressé, « les yeux dans les yeux », pour ne pas le déresponsabiliser en le laissant se cacher derrière le groupe classe. Chaque écart donne lieu à un temps de régulation.

Dans le cas d'une faute collective, les élèves sont informés de la décision de la direction concernant la sanction et de son motif. Ainsi la fermeture d'un petit portail donnant sur le centre-ville, bien pratique pour accéder au lycée sans avoir besoin de traverser tout le site, a été décidée suite à la plainte de voisins pour des dégradations sur la voie publique. Sa réouverture après un laps de temps a été assortie d'un certain nombre de conditions. Elle a été mise au vote auprès des délégués élèves.



A la communauté éducative

Il y a une relation de confiance qui s'instaure entre les jeunes et les adultes dans l'établissement. Comme il est demandé aux élèves de dire où ils se trouvent, ils savent qu'en contrepartie le lycée est là pour les protéger en cas de problème.

Les élèves prennent conscience de la nécessité d'être investis dans la vie de l'établissement, et pas uniquement par le biais de projets. A Rivesaltes, être investi signifie être citoyen et respecter l'environnement dans lequel on est. Mais les projets fonctionnent aussi car les élèves sont force de proposition, pour faire des demandes de clubs notamment.

Le regard des accompagnateurs

Les actions présentées relèvent plus d'une philosophie que d'un dispositif. Appuyée sur des conceptions défendues par l'Education Populaire (développement individuel des personnes et développement social communautaire pour permettre à chacun de s'épanouir et de trouver une place dans la société), elle donne à l'élève une vraie place tant en lui aménageant un cadre de vie agréable qu'en lui donnant une place dans les processus de décision.

Les règles sont claires, définies dès le départ, et sont appliquées fermement. Le discours tenu par la direction et la vie scolaire est cohérent et montre que la règle sera appliquée de façon équitable. Donc rares sont les élèves qui cherchent à la transgresser.

A Rivesaltes, un peu à contrepied de ce qui se fait ailleurs, il n'y a pas de semaine d'intégration. « La rentrée a lieu à 10 h, et à 13h ils sont en cours. On marque la rupture avec les vacances, et on fait comprendre que dans l'établissement ce sont les règles de vie du lycée qui prévalent. » explique le directeur. Ce choix répond aussi à un contexte : le territoire est économiquement et culturellement défavorisé, et les parents des élèves ont souvent une histoire scolaire qui les rend méfiants vis-à-vis de l'école. Il fallait donc reposer un cadre et faire comprendre aux élèves que les normes sociales en vigueur à l'extérieur ne sont pas celles attendues par l'institution scolaire. Le contrat de confiance a fonctionné, peut-être un peu trop... D'une défiance des parents à l'égard du lycée, on est passés à une décharge sur l'école « qui va gérer ».

Cette démarche, très propre à la direction et à la vie scolaire, n'est pas forcément appropriée par l'équipe pédagogique dans son ensemble. On assiste donc à un fonctionnement à double vitesse : des élèves qui ont un comportement social tout à fait acceptable lorsqu'ils sont « libres », mais dont la conduite en cours peut s'avérer beaucoup moins responsable, surtout lorsqu'ils se sentent infantilisés.

Pourtant, et comme le rappelle le directeur : « si cette démarche fonctionne ici, elle est propre à un contexte et répond à des besoins. Il n'est pas dit que je la reproduirais ailleurs ».

Leviers et points de vigilance

leviers	points de vigilance
<ul style="list-style-type: none">- Définitions de règles claires- Aménagement d'un cadre propre et convivial- Régulation personnalisée des manquements à la règle- Prise en compte de la parole des élèves	<ul style="list-style-type: none">- Associer équipe éducative et pédagogique- Impliquer les familles- Prendre en compte le contexte spécifique de l'établissement.

Les impacts de l'action

